

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE DU 04 MARS 2021

Date de la convocation : 25 février 2021

Lieu de la réunion : Salle des Fêtes d'Esprels

Sont Présents : Clément ARTAUX, Cédric BRUNET, David DORNIER, Sandra GRENOT, Katia JACQUET, Aurélien MOUGIN, Bruno MOUGIN, Claire NOEL, Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON, Michel RICHARD, Pierre THOMET et Bernard VOYNNET.

Absents : Stéphane COIGNUS (procuration à Michel RICHARD) et Audrey MARICHIAL.

Secrétaire : Aurélien MOUGIN.

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 22 décembre 2020 a été adopté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime :

### N°1/2021

### MOTION CONTRE LA FERMETURE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LURE

Suite à la fermeture annoncée du centre des finances publiques de Lure en septembre 2021 et à son transfert à Luxeuil les Bains :

-demande l'annulation pure et simple du projet de fermeture du centre des finances publiques de Lure,

-charge Monsieur le Maire de relayer cette motion à :

- Madame le Préfet de Haute-Saône,
- Monsieur le directeur départemental des finances publiques
- Monsieur le directeur régional des finances publiques
- Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance
- Madame le ministre de la cohésion des territoires et des relations

avec les collectivités territoriales

-charge Monsieur le maire de relayer ce mouvement de soutien à toutes les communes du canton de Villersexel et Lure, et demande le soutien de toutes les collectivités subissant de plein fouet une réorganisation des services de l'Etat délétère voire annihiliste.

**N°2/2021 AFFOUAGE 2021**  
**RECTIFICATIONS – LISTE DEFINITIVE – PRIX DU STERE – REGLEMENT**

Vu les mouvements intervenus depuis l'adoption de la liste provisoire 2021 (122 ayants droit) :

<b>Inscriptions</b>	<b>Radiations</b>
1. Christophe DUCHANOY	1. ALLARDIN Julien
2. Robert ESPINOSA	2. BOMBARDE Gilbert
3. Myriam ETIENNE	3. FOUQUET-PAQUIGNON Florian
4. Francine VEJUX	4. FOUQUET-PAQUIGNON Maryse
5.	5. GRENOT Thérèse
6.	6. HUMBERT Aurélien
7.	7. HUMBERT Thierry
8.	8. KIEBER Benoit
9.	9. PERRIN Fabrice
10.	10. PRENEY Jean-Paul
11.	11. SCHWARTZWALDER Claude
12.	12. VIEILLARD Jean

- fixe la liste définitive à 114 affouagistes et le prix à 6 € le stère.
- approuve le règlement d'exploitation qui sera remis à chaque affouagiste.

**N°3/2021**  
**EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE POUR UNE**  
**MAISON EXISTANTE RUE DU MONUMENT ET CREATION D'UN GENIE CIVIL DE**  
**TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (A 8191)**  
*(délibération prise en l'absence de Cédric BRUNET)*

Une extension du réseau de distribution publique d'électricité pour une maison existante (avec PC) rue du Monument, relevant de la compétence du syndicat intercommunal d'énergie du département, étant nécessaire et cette intervention étant à coordonner à des travaux sur l'installation d'éclairage public et de communications électroniques relevant de compétences optionnelles du SIED 70 (maîtrise d'ouvrage confiée à ce syndicat) :

- approuve le programme des travaux présentés par Monsieur le maire.
- demande au SIED 70, la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le maire.
- autorise Monsieur le maire à signer la convention de mandat et son annexe financière prévisionnelle annexées à la présente délibération.
- demande qu'un réseau de communications électroniques soit réalisé sous réserve que son financement reste à la charge du bénéficiaire de l'extension du réseau d'électricité et autorise Monsieur le maire à signer la convention avec Orange annexée à la présente délibération.
- prend acte qu'une opération de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité sera nécessaire à plus ou moins longue échéance.

**N° 04/2021**  
**SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS**

(délibération prise en l'absence de David DORNIER et Raphaël NOUVEAU)

Vu les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations :

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
ADMR	135 €
ACAFE ESPRELS	2 500 €
ADAPEI 70	50 €
AS ESPRELS/VILLERSEXEL	600 €
ASCE ESPRELS	1 500 €
ASPE POMPIERS ESPRELS	800 €
ASP POMPIERS VILLERSEXEL	150 €
BLED'ARTS	200 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	600 €
ELIAD	65 €
LES AMIS D'ORICOURT	50 €
LES AMIS DU PRIEURE DE MARAST	50 €
LES CHATS'NONYMES	580 €
LES RESTOS DU CŒUR VILLERSEXEL	100 €

- décide d'attribuer les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2021.

**N° 05/2021**  
**TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE**

Vu la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et notamment l'article 121 visant à supprimer les taxes communales sur les opérations funéraires,

-décide de modifier les tarifs ainsi qu'il suit :

-concession trentenaire

. 2 m<sup>2</sup> = 130 €

. 4 m<sup>2</sup> = 230 €

-concession perpétuelle

. 2 m<sup>2</sup> = 150 €

. 4 m<sup>2</sup> = 300 €

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 09 mars 2021

**Le Maire, Michel RICHARD**